# COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE

(de l’UNESCO)

**Trente-deuxième session de l’Assemblée**UNESCO, Paris, 21-30 juin 2023

# Points 4.10 de l’ordre du jour provisoire

# ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PERSPECTIVES POUR 2024

|  |
| --- |
| **Résumé**  En application de la résolution EC-55/1, le présent document fournit des informations sur les principaux résultats de la mise en œuvre de la Décennie de l’Océan dans quatre grands domaines d’action – (i) actions de la Décennie ; (ii) structures de gouvernance et de coordination et groupes de travail informels ; (iii) mobilisation de ressources ; (iv) participation et sensibilisation des parties prenantes – au cours de la période allant de juin 2021 à mai 2023. Il établit les défis et les possibilités qui restent à examiner dans chaque domaine d’action et conclut en proposant une vision et des perspectives pour 2023-2024 et au-delà.  Incidences financières : Voir les paragraphes 17 à 22.  Résolution proposée : L’Assemblée de la COI est invitée à examiner le projet de résolution portant la référence A-32/[4.12] dans le Document provisoire relatif aux décisions à adopter (document IOC-32/AP Prov.). |

1. En décembre 2017, faisant fond sur les efforts des États membres et du Secrétariat de la COI, l’Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) (ci-après « la Décennie de l’Océan »). La Décennie de l’Océan représente une occasion unique d’opérer un changement radical dans la production et l’utilisation des sciences océaniques. Elle influencera la façon dont les pays investissent dans la science et l’innovation et y participent, pour les amener à se fixer des objectifs sociétaux et à adapter leurs investissements dans la recherche en vue de contribuer à la réalisation d’objectifs communs, notamment ceux du Programme 2030.

2. Conformément à la résolution A/RES/72/73 de l’Assemblée générale des Nations Unies et à la résolution EC-LI.1 de la COI, après la phase préparatoire de la Décennie de l’Océan, dont rendent compte les documents [IOC-XXX/2 Annexe 3](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370144_fre) (2019), [IOC/EC-53/4.1.Doc(1)Rev.](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375002.locale=en) (2020), [IOC/A‑31/3.7.Doc(2)](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379465_fre) (2021) et IOC/EC-55/4.1.Doc (2022), la période s’étendant de juin 2021 à mai 2023 a continué de connaître une intense activité liée à la mise en œuvre de la Décennie de l’Océan.

3. Cette période a couvert les deux premières années, déterminantes, de la mise en œuvre de la Décennie de l’Océan, et a été marquée par une activité intense sur de nombreux fronts. D’importants efforts ont été déployés en vue de susciter une mobilisation autour de la Décennie et d’en assurer la visibilité, de constituer un portefeuille d’actions de la Décennie solide et bénéficiant d’un soutien adéquat, et de mettre en place une architecture centrale et décentralisée de gouvernance et de coordination de la Décennie.

**Actions de la Décennie**

4. Sur la base du [premier Appel à l’action de la Décennie (n° 01/2020)](https://ioc.unesco.org/news/call-decade-actions-no-012020), qui sollicitait près de 250 contributions potentielles, quatre nouveaux appels à l’action de la Décennie ont été lancés au cours de la période considérée. L’Appel à l’action de la Décennie n° 02/2021, ouvert en octobre 2021 et clôturé le 31 janvier 2022, sollicitait des programmes contribuant aux défis de la Décennie relatifs à la pollution marine, à la gestion et la restauration des écosystèmes et au lien océan-climat. Le troisième Appel à l’action de la Décennie (n° 03/2022), lancé le 15 avril 2022 et clos le 30 août 2022, sollicitait des programmes contribuant aux défis de la Décennie de l’Océan relatifs à l’alimentation durable issue des océans et à l’économie durable des océans, ainsi que des projets s’inscrivant dans le cadre de 16 programmes approuvés de la Décennie. Il sollicitait également des contributions en nature ou financières à l’appui des actions de la Décennie menées en Afrique et dans les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique. L’Appel à l’action de la Décennie n° 04/2022, lancé le 15 octobre 2022 et clos le 31 janvier 2022, sollicitait des programmes relatifs à l’écosystème numérique pour les océans et à la résilience côtière. Enfin, l’Appel à l’action de la Décennie n° 05/2023, qui a été ouvert le 15 avril 2023 et sera clôturé le 31 août 2023, sollicite des programmes liés à la pollution marine mettant l’accent sur les sous-thèmes de la pollution plastique et de l’eutrophisation, ainsi que des programmes relatifs à la gestion et la restauration des écosystèmes axés sur les outils de gestion par zone, la restauration des écosystèmes et les multiples facteurs de stress océanique. Tous les appels à l’action de la Décennie sollicitaient également des projets à associer aux programmes de la Décennie déjà approuvés.

5. En mai 2023, les appels à l’action de la Décennie avaient abouti à l’approbation de 47 programmes, 235 projets et 79 contributions. Une nouvelle série d’actions de la Décennie, comprenant un nouveau programme et plus de 30 projets, devrait être approuvée en juin 2023. Le portefeuille d’actions de la Décennie couvre tous les bassins océaniques et les 10 défis de la Décennie. Il est le fruit du travail collectif de milliers de personnes et de centaines d’institutions, et témoigne du vif intérêt que la Décennie de l’Océan continue de susciter au niveau mondial.

6. La première mouture du cadre de suivi et d’évaluation de la Décennie de l’Océan a été lancée en janvier 2022. Au moment de l’établissement du présent document, des rapports avaient été soumis pour seulement 49 % des actions de la Décennie ; toutefois, les données communiquées permettent d’observer des tendances significatives concernant différentes questions liées à la mise en œuvre de la Décennie. Sauf indication contraire, les constatations suivantes sont fondées sur les données fournies pour ce sous-ensemble d’actions de la Décennie.

7. En ce qui concerne la direction des actions de la Décennie, 39 % sont menées par des partenaires nord-américains, 30 % par des partenaires européens et 14 % par des partenaires de la région Asie-Pacifique. Les organismes chefs de file de ces actions sont principalement des instituts de recherche, suivis des gouvernements et des universités. Plus de 3 700 institutions partenaires ont été recensées et présentent une répartition similaire sur le plan géographique et du type d’organisme. D’après les rapports communiqués sur les actions de la Décennie, 57 % des personnes qui participent à ces dernières sont des femmes, et 43 % des hommes. Plus de 4 500 jeunes spécialistes des océans participent directement aux actions de la Décennie.

8. D’importants écarts entre les régions subsistent dans le portefeuille d’actions de la Décennie. La mobilisation des partenaires dans les PEID reste très faible. D’après les données fournies, seulement 6 % des actions de la Décennie sont mises en œuvre dans les PEID, et moins de la moitié d’entre elles sont menées par des partenaires issus de ces pays. Seulement 4 % des actions de la Décennie sont pilotées par des partenaires de la région Afrique. Des efforts concertés et ciblés ont été entrepris pour accroître la mobilisation dans les PEID et en Afrique, notamment par l’élaboration et le lancement de la [Feuille de route de la Décennie de l’Océan pour l’Afrique](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381488_fre) et la création de l’Équipe spéciale de la Décennie de l’Océan pour l’Afrique, ainsi que par la mise au point d’une formation à la co-conception destinée aux partenaires africains. Une étude de cadrage préliminaire et une évaluation des besoins en ressources concernant la création d’un bureau de coordination de la Décennie au sein de la Sous-Commission de la COI pour l’Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA) ont été réalisées et présentées à l’IOCAFRICA à sa septième session, en mars 2023. De même, une équipe spéciale pour l’Amérique tropicale et les Caraïbes qui supervisera l’élaboration d’une stratégie régionale pour la Décennie de l’Océan est en cours de création, et un premier cadrage relatif à l’établissement d’un bureau de coordination de la Décennie au sein du Bureau de la Sous-Commission de la COI pour les Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE) a été présenté à l’IOCARIBE à sa 17e session, en mai 2023. La collaboration avec les partenaires du Pacifique Sud se poursuit en vue de créer un centre de collaboration de la Décennie. Des ressources financières et en nature supplémentaires seront nécessaires pour soutenir pleinement les efforts déployés en Afrique et dans les PEID et pour garantir une participation plus importante de ces pays à la Décennie.

9. D’après les rapports communiqués sur les actions de la Décennie, celles-ci ont généré environ 25 000 supports de connaissances de divers types, dont de la littérature scientifique, essentiellement consacrés aux défis 1 (pollution marine), 2 (gestion des écosystèmes) et 9 (des compétences et des connaissances pour tous) de la Décennie de l’Océan. Les actions de la Décennie ont fait état de 21 000 cas d’intégration des connaissances, qu’il s’agisse de citations scientifiques ou d’assimilation à des fins d’élaboration de politiques, de gestion, d’éducation ou autres. Les défis 9 (des compétences et des connaissances pour tous), 5 (lien océan-climat) et 1 (pollution marine) sont les plus cités en ce qui concerne l’intégration des connaissances.

10. D’après les rapports communiqués, près de 4 000 initiatives de développement des capacités ont été mises en œuvre, l’accent étant principalement mis sur les jeunes spécialistes des océans. Le dispositif de développement des capacités de la Décennie de l’Océan, qui bénéficie du soutien du Gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique), sera pleinement opérationnel dans les mois à venir et fournira un cadre pour le développement des capacités ancré dans la Décennie de l’océan.

11. La COI dirige 16 programmes et projets de la Décennie portant sur toute une série de thèmes, et participe activement à plusieurs autres. Sa contribution à la Décennie pourrait considérablement renforcer ses activités de programme essentielles et ses ressources humaines. Toutefois, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour assurer la pleine mise en œuvre de ces initiatives. Le document IOC/INF-1425 fournit davantage d’informations sur la contribution de la COI à la Décennie ainsi qu’un résumé des besoins en ressources. Outre les actions de la Décennie dirigées par la Commission, quelques actions sont pilotées par d’autres organismes des Nations Unies, notamment la FAO et le PNUE. Le document IOC/INF-1428 présente les résultats d’une analyse et un plan d’action visant à tirer parti de la volonté exprimée par d’autres organismes des Nations Unies d’accroître leur participation à la Décennie de l’Océan.

**Structures de gouvernance et de coordination et groupes de travail informels**

12. Le Comité consultatif intérimaire de la Décennie s’est réuni à deux reprises avant sa dissolution, à la fin de 2021. Créé en décembre 2021, il a tenu sa première réunion en janvier 2022, puis sa première réunion opérationnelle en présentiel en mars 2022. Trois réunions en ligne ont ensuite eu lieu en 2022 et au début de 2023, et une deuxième réunion en présentiel s’est déroulée en mai 2023. Lors de ces réunions, le Comité a examiné les recommandations relatives à l’approbation des programmes de la Décennie présentés dans le cadre des appels à l’action, ainsi qu’une série de questions stratégiques liées à la mesure des progrès de la Décennie, à la mobilisation de ressources, à la place des savoirs locaux et autochtones dans la Décennie et aux moyens d’accroître la participation des PEID et des pays les moins avancés. Le document IOC/INF-1426 présente un résumé des travaux accomplis par le Comité pendant cette période.

13. Au cours de la période considérée, trois bureaux de coordination, six centres de collaboration et neuf partenaires d’exécution de la Décennie ont été créés. Les bureaux de coordination et les centres de collaboration jouent un rôle essentiel pour aider l’Unité de coordination de la Décennie à coordonner les actions de la Décennie, favoriser le lancement de nouvelles initiatives, accroître la participation des parties prenantes, mobiliser des ressources et communiquer sur la Décennie. Les trois bureaux de coordination sont hébergés par la COI (région du Pacifique occidental : WESTPAC ; partage des données : Échange international des données et de l’information océanographiques – IODE ; observations océaniques : Système mondial d’observation de l’océan – GOOS). Le premier d’entre eux reçoit un appui de la Thaïlande, mais des ressources supplémentaires sont requises pour que les bureaux de coordination pour le partage des données et les observations océaniques soient pleinement opérationnels. Les centres de collaboration ont été créés par les partenaires et disposent des ressources et des moyens financiers adéquats. Le document IOC/INF-1425 fournit des informations sur les centres de collaboration déjà en place. En plus des bureaux de coordination de l’IOCAFRICA et de l’IOCARIBE, dont le domaine de compétence est en train d’être défini de façon qu’ils assurent un rôle clé de coordination régionale, des discussions sont en cours avec des partenaires concernant la création de centres de collaboration pour les régions de l’océan Austral, de l’Arctique et du Pacifique Sud.

14. Les centres de collaboration ont indiqué avoir mis en œuvre plus de 350 initiatives de développement des capacités ciblant plus de 27 000 bénéficiaires, dont 56 % de femmes et 28 % de jeunes spécialistes des océans, depuis leur entrée en activité au second semestre 2022. Ils ont également dit avoir favorisé l’élaboration de 13 nouvelles actions de la Décennie.

15. Trente-quatre (34) comités nationaux de la Décennie ont été créés. Ils mettent en œuvre diverses initiatives destinées à susciter l’intérêt et à mobiliser des ressources pour la Décennie au niveau national, ainsi qu’à fournir une plate-forme pour examiner les priorités nationales alignées sur la Décennie. La répartition géographique mondiale des comités nationaux de la Décennie présente d’importantes lacunes, en particulier dans les PEID. Sur les 34 comités actuels, 14 ont communiqué un rapport au titre de la première mouture du cadre de suivi et d’évaluation. Ces comités comptent 597 membres en tout et sont en moyenne composés de 42 membres. Les jeunes spécialistes des océans représentent 12 % des membres des comités et les femmes 36 %, en moyenne. En tout, les comités ont déclaré avoir mené plus de 500 activités liées à la Décennie et ont estimé qu’elles avaient touché plus d’un million de personnes. Le document IOC/INF-1429 contient une publication récente élaborée en coopération avec les comités nationaux de la Décennie existants.

16. Un groupe de coordination des données a été mis sur pied en décembre 2021 pour soutenir l’élaboration et l’application de la stratégie de la Décennie en matière de données, d’informations et de connaissances. Le document IOC/INF-1427 présente la stratégie mise au point par ce groupe, qui guidera le développement de l’écosystème numérique interopérable envisagé dans le cadre de la Décennie. Un groupe sur les données du secteur privé a été créé afin d’étudier et de concevoir des actions visant à faciliter le partage de données entre le secteur privé et la communauté scientifique. Le groupe de communication stratégique a été reconduit et comprend 25 experts en communication qui conseillent l’Unité de coordination de la Décennie sur les outils et approches en la matière. Une liste d’experts de la Décennie de l’Océan, qui compte plus de 220 membres, a été établie afin de disposer d’un vivier d’experts qui aideront le Secrétariat de la COI à définir les cibles stratégiques des défis de la Décennie de l’Océan, à examiner les propositions de programmes de la Décennie et à mener les processus d’examen périodiques de la Décennie.

**Mobilisation de ressources**

17. Les États membres et organisations suivants ont versé des contributions financières ou en nature spécifiques à l’appui des activités de coordination de la Décennie au cours de la période considérée : la Belgique (Gouvernement de la Flandre), le Canada, le Conseil norvégien de la recherche, la France, Fugro, le Japon, la Norvège, le Portugal, la République de Corée, REV-Ocean et la Suède.

18. La mobilisation de ressources en nature et financières reste un enjeu majeur pour la réussite de la mise en œuvre de la Décennie. Des ressources sont nécessaires pour financer les coûts de coordination aux niveaux central (l’Unité de coordination de la Décennie) et décentralisé (notamment les bureaux de coordination de la Décennie dirigés par la COI) ainsi que les actions de la Décennie, qu’il s’agisse des actions approuvées ou à venir. D’après les données communiquées par les 23 programmes de la Décennie au titre du cadre de suivi et d’évaluation, environ 37 millions de dollars des États-Unis (couvrant environ 20 % des besoins) ont été obtenus pour les 12 prochains mois, alors que le montant requis pour assurer une mise en œuvre pleine et entière au cours de l’année à venir s’élève à 188 millions de dollars. Les structures de coordination décentralisées ont indiqué avoir favorisé la mobilisation de contributions financières et en nature pour un montant approximatif de 11 millions de dollars en 2022.

19. L’Alliance pour la Décennie de l’Océan s’est développée au cours de la période considérée et compte désormais 10 mécènes et 18 membres institutionnels. Ses membres se sont fortement investis dans les manifestations de haut niveau et dans l’amélioration de la visibilité de la Décennie de l’Océan auprès de ceux qu’ils représentent. Des efforts continuent d’être déployés pour collaborer avec les membres de l’Alliance en vue de mettre en place des initiatives conjointes de financement ou de soutien au profit de la Décennie. Des appels à l’action parrainés ont fait l’objet d’accords avec le Fonds de recherche AXA, l’initiative MeerWissen, JPI Oceans et des organismes de financement nationaux du Canada et de la Norvège. Des discussions sont en cours avec d’autres partenaires pour reproduire et développer ce modèle.

20. D’importants efforts ont été consentis pour mobiliser des fondations philanthropiques au cours de la période considérée. Une réunion en présentiel du Dialogue avec les fondations a été organisée du 1er au 3 juin 2022 à Rabat (Maroc), à la Fondation Mohamed VI pour la protection de l’environnement, et a débouché sur la mise en place de nouveaux partenariats et initiatives de co‑conception, de communication stratégique et de développement des capacités. La prochaine édition du Dialogue avec les fondations rassemblera plus de 30 fondations philanthropiques à Monaco en juin 2023, et sera organisée par la Fondation Prince Albert II de Monaco.

21. Les détachements et prêts de personnel accordés par la France, le Japon et Fugro (partenaire du secteur privé) apportent un soutien inestimable à la coordination de la Décennie. Une équipe spéciale sur le secteur privé a été créée pour soutenir l’élaboration d’une approche stratégique de coopération avec les partenaires du monde de l’entreprise.

22. Pour conserver la dynamique et le niveau d’activité actuels, des ressources supplémentaires, financières ou en nature, doivent être mobilisées de toute urgence pour permettre à l’Unité de coordination de la Décennie de disposer de tous les moyens nécessaires et de fonctionner pleinement (IOC/INF-1425). Par ailleurs, d’importantes ressources devront être mobilisées à l’appui des actions de la Décennie. Une évaluation actualisée des besoins en ressources des actions de la Décennie est présentée dans le document IOC/INF 1424.

**Participation et sensibilisation des parties prenantes**

23. D’intenses efforts ont été déployés au cours de la période considérée pour favoriser la participation et la sensibilisation des parties prenantes. Des manifestations en présentiel ou en format hybride portant sur différents aspects de la Décennie de l’Océan ont été organisées dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l’UICN (Marseille, septembre 2021), des 26e et 27e Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Glasgow, novembre 2021 ; Charm el-Cheikh, novembre 2022), du One Ocean Summit (Brest, février 2022), de la Conférence des Nations Unies sur les océans (Lisbonne, juin 2022), de la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Montréal, décembre 2022), de la Conférence « Notre océan » (Panama, mars 2023) et de la Conférence des Nations Unies sur l’eau (New York, mars 2023). Parmi ces manifestations, la Conférence des Nations unies sur les océans s’est démarquée par la vaste mobilisation qu’elle a suscitée. La Décennie de l’Océan a organisé une réunion de haut niveau de l’Alliance de la Décennie de l’Océan, à laquelle ont participé plusieurs mécènes de l’Alliance, notamment les Présidents du Kenya, du Portugal et des Palaos. La Décennie a également organisé une manifestation multipartite très réussie destinée à présenter les réalisations et les partenariats.

24. Une version remaniée du site Web de la Décennie de l’Océan a été lancée en octobre 2021 et continue d’être améliorée. Le site intègre le réseau de la Décennie de l’Océan, une plate-forme communautaire en ligne d’échange et de collaboration qui compte plus de 6 200 utilisateurs inscrits et assure l’hébergement numérique des différents groupes travaillant dans le cadre de la Décennie. La campagne de communication GenOcean a été lancée le 4 avril 2022 à l’intention du grand public, afin d’améliorer ses connaissances sur les océans pour l’inciter à agir. Cette campagne a fait l’objet d’un examen interne, et sera relancée à la fin de 2023 pour se concentrer sur les initiatives de science citoyenne.

25. Les médias sociaux de toutes les plates-formes de la Décennie de l’Océan comptent désormais environ 45 000 abonnés. D’après les rapports communiqués au titre de la première mouture du cadre de suivi et d’établissement de rapports, le nombre total d’abonnés aux médias sociaux des actions de la Décennie, des centres de collaboration, des bureaux de coordination, des partenaires d’exécution et des comités nationaux de la Décennie dépasse les six millions.

**Perspectives pour la prochaine période**

26. Le processus Vision pour 2030 a été lancé et sera mis en œuvre au cours des 12 prochains mois par l’intermédiaire de plusieurs groupes de travail d’experts, qui définiront une ambition stratégique collective et quantifiable pour chacun des défis de la Décennie de l’Océan. Les résultats du processus serviront à délimiter la portée des futurs appels à l’action de la Décennie, afin de faciliter la sollicitation de programmes et de projets répondant aux besoins prioritaires identifiés pour chaque défi. Ils seront également utilisés dans le cadre des discussions avec les bailleurs de fonds, pour mettre la mobilisation de ressources en concordance avec les besoins les plus urgents de la Décennie. Lorsque les résultats du processus Vision pour 2030 seront validés lors de la Conférence de la Décennie de l’Océan de 2024, un cadre opérationnel sera mis en œuvre pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l’ambition stratégique définie pour chaque défi et en rendre compte.

27. La planification de l’édition 2024 de la Conférence de la Décennie de l’Océan, qui sera organisée par le Gouvernement de l’Espagne à Barcelone en avril 2024, est en cours. Cette manifestation majeure offrira à la communauté de la Décennie une plate-forme de premier ordre pour célébrer les réalisations de la Décennie, présenter des solutions novatrices et les résultats des actions de la Décennie, et définir collectivement une vision pour les prochaines années de mise en œuvre de la Décennie, dans le cadre de la présentation et de l’examen du processus Vision pour 2030.

28. La Conférence de la Décennie de l’Océan de 2024 est préparée de manière à assurer une solide coordination avec d’autres manifestations régionales et internationales clés qui se tiendront avant et après, notamment le Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui aura lieu en marge de l’Assemblée générale des Nations Unies (New York, septembre 2023), la COP-28 de la CCNUCC (Dubaï, décembre 2023), la Conférence préparatoire des Nations Unies sur les océans (Costa Rica, juin 2024) et la quatrième Conférence internationale sur les PEID (Antigua-et-Barbuda, juin 2024 – à déterminer). Une coopération étroite a été instaurée avec les co-organisateurs de la Conférence des Nations Unies sur les océans de 2025 (Nice, juin 2025), afin d’assurer la complémentarité avec les résultats de la Conférence de la Décennie de l’Océan de 2024.